PCPE AFIPH Prisme 38

Voir le site web

Public concerné

Catégorie : pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE)

Infos. pratiques

Coordonnées

PCPE AFIPH Prisme 38

7, rue des Colibris
38100 Grenoble
Tél : 04 76 44 35 17
Mail : afiph.prisme38@afiph.org
Date de mise à jour : Le 08.12.2021 à 11:12

Descriptif

Les Pôles de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE) ont été créés pour permettre « Une Réponse Accompagnée Pour Tous ». Cela veut dire que chaque personne doit maintenant disposer d'une solution d'accompagnement au moins provisoire. Le PCPE est là pour vous aider à trouver ces solutions.
Le PCPE peut vous accompagner si votre enfant attend une place dans un établissement ou si vous n'avez aucune solution pour votre enfant (soins, rééducations, scolarisation,..). Pour vous aider, les PCPE font appel à leur réseau de professionnels salariés ou libéraux qui peuvent prendre en charge les besoins de votre enfant handicapé de manière provisoire.